



RENCONTRE DE QUARTIER : JACQUIERE du 27 mai 2009

Etaient présents :

- **Joëlle BEAUTEMPS**, première adjointe au maire , déléguée aux finances et communication
- **Claudette GAVIOLI**, adjointe au maire, déléguée à l'aménagement urbain et au cadre de vie
- **Philippe BECUE**, adjoint au maire, délégué au développement et suivi stratégique du patrimoine immobilier municipal
- **André BOUTTEVILLAIN**, adjoint au maire, délégué aux affaires sociales et personnes âgées
- **Paul BAUD**, conseiller municipal
- **Antoine GHARBI**, conseiller municipal

Madame BEAUTEMPS ouvre la séance, donne quelques informations pratiques et présente les projets municipaux ou dépendant partiellement de la ville :

Modification de la permanence du services des affaires publiques

Depuis le 20 avril, la permanence qui était jusqu'alors assurée le samedi matin, de 9 h à 11 h 30 est transférée au mardi, de 17 h à 19 h. Cette permanence est exclusivement dédiée à :

- la remise des imprimés de demandes de carte d'identité, de passeport, d'autorisations de sorties du territoire et laissez-passer, ainsi que leurs notices explicatives.
- l'établissement des dossiers de demandes des pièces précitées.
- la remise des cartes d'identité et des passeports.

Concours de fleurissement

Si vous souhaitez participer à l'embellissement de votre ville et gagner le premier prix, un coffret voyage « Rêves et délices » contenant un séjour luxueux en France ou en Europe, venez déposer votre bulletin de participation dans l'urne à la mairie jusqu'au 6 juin. Nouveauté cette année ! un grand tirage au sort sera effectué parmi les participants pour gagner un séjour pittoresque pour deux personnes.

Marché des saveurs

Depuis le 26 mars, place des droits de l'homme, un marché alimentaire s'est installé tous les jeudis, de 16 h à 20 h. Sa particularité est de proposer des produits spécialement sélectionnés afin de satisfaire toutes vos attentes gustatives. Au-delà de cette démarche qualité initiée par la ville, le marché des saveurs se veut également innovant de par sa propreté, les commerçants retenus étant invités à ne laisser sur place aucun déchet.

Seniors : des bénévoles à l'écoute

Le pôle seniors propose un nouveau service au Majolans retraités vivant à domicile et souffrant de solitude et d'isolement. Des visites de bénévoles formés à l'écoute sont proposées afin d'apporter une relation d'aide et de soutien.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou devenir bénévole, vous pouvez vous adresser au pôle seniors, 30 rue Louis Saulnier ☎ 04.72.45.20.70.

Avis aux seniors : des bénévoles vous aident pour votre bricolage

Vous êtes âgés et vous avez du petit bricolage que vous ne pouvez pas faire (changement d'ampoules, de joints, bouteille de gaz, poser des cadres muraux, régler votre TV et autres instruments électroniques, déboucher un évier, sortir les encombrants...).

Des bénévoles bricoleurs se tiennent à votre disposition !

Renseignements au pôle seniors, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h - ☎ 04.72.45.20.70

Visites conviviales pour les seniors

Le pôle seniors organise des visites conviviales au domicile des personnes âgées qui souhaitent avoir des visites, tisser des liens et établir une relation « amicale » avec un bénévole.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou devenir bénévole, vous pouvez vous adresser au pôle seniors ☎ 04.72.45.20.70.

Recyclage de certains déchets organiques et végétaux

La ville de Meyzieu se charge depuis le mois de mars de rembourser aux habitants la participation à l'achat des composteurs individuels, après leur inscription en mairie. Pour cela, vous pouvez vous rendre à la direction des services techniques et du cadre de vie, le lundi de 8 h 30 à 18 h, ou encore envoyer un courrier adressé à la même direction, accompagné du bon de participation, d'un RIB et de la copie d'un justificatif d'achat de moins de 6 mois.

Collecte de sang

La prochaine collecte de l'Etablissement français du sang se tiendra à la maison des associations, place Jean Monnet, le mardi 16 juin 2009.

Collecte des ordures ménagères les jours fériés

Dorénavant, les services du Grand Lyon assureront la collecte des ordures ménagères les jours fériés, hormis quatre jours dans l'année : les 1^{er} mai, 15 août, 25 décembre et 1^{er} janvier. Pour ces jours ci, une collecte de substitution s'effectuera comme auparavant, la veille ou le lendemain du jour férié selon les cas.

Centre aquatique

Le centre nautique sera inauguré le 13 juin et une journée sera offerte aux habitants de la commune le 14 juin. Il sera ouvert au public à compter du 15 juin.

Commissariat de police

Le nouveau commissariat de police Meyzieu/Décines situé 8 avenue du Dauphiné à Meyzieu a ouvert ses portes au public le mardi 24 mars. Il est ouvert 7 jours sur 7 et 24 h sur 24. Le commissariat est l'unique lieu de la commune où déposer plainte.

Caserne des pompiers (SDIS)

En attente de la pose de la première pierre. La livraison du bâtiment pourrait avoir lieu en 2010.

Parc République

Le parc va bientôt être terminé. Nous attendrons l'enracinement des gazons et la reprise des végétaux pour l'ouvrir aux Majolans.

Salle des fêtes

Un retard d'une année a été pris à cause d'un contentieux avec le poseur de parquet. Le litige est sur le point d'être réglé.

Parc du Grand Large

Les travaux d'aménagement de l'entrée sont terminés.

Groupe scolaire « Les Calabres »

Des travaux d'agrandissement vont être réalisés courant 2009/2010.

Gymnase Olivier de Serres

Après plusieurs années de procédures juridiques, la réfection de la toiture sera effectuée pendant les vacances scolaires de l'été.

Quartier le Mathiolan/Peyssilieu

Réhabilitation et résidentialisation de l'habitat social du Mathiolan (Alliade) et de Peyssilieu (OPAC du Rhône).

Construction de nouveaux logements dans le cadre du lotissement les Jardins Saint Mathieu.

Développement des équipements publics, extension et réhabilitation de l'école Jacques Prévert, création d'équipements sociaux et petite enfance.

Aménagements urbains (voies piétonnes, voie mode doux, requalification des voiries, place publique, espaces publics de loisirs, implantation de commerces de proximité en entrée de quartier).

Quartier des Plantées

Création d'une plaine de jeux et réaménagement de la place Victor Schoelcher afin d'aménager une véritable place publique au sein du quartier.

Courant mai, pose de la première pierre pour la construction du centre social René Cassin et inauguration de la liaison mode doux.

Aménagement rue du 8 mai 1945

La portion de la rue du 8 mai 1945 comprise entre Desbois et Léa est en cours de requalification. Ceci permettra de donner de l'espace pour les modes doux, à savoir les piétons et les vélos.

Des places de stationnement seront aussi aménagées en alternance avec des arbres d'alignement sur le côté ouest de la rue.

La fin des travaux est prévue pour juillet 2009.

Extension de la zone industrielle

De nouvelles voiries vont être créées. A terme, la zone industrielle de Meyzieu rejoindra celle de Jonage. Un appel d'offres est lancé pour la création d'un parc tertiaire au terminus de Léa.

Travaux de voirie

- rue Paul Cézanne : réalisation de trottoirs + mise en place de lampadaires courant deuxième semestre 2009.
- Aquitaine/Dauphiné : réfection des trottoirs réalisée.
- rue Gambetta : réfection des trottoirs côté Est réalisée.
- rue de Marseille : réfection des trottoirs côté Nord réalisée.
- angle d'Aquitaine : le parking situé à l'angle a été refait.
- carrefour Jean Jaurès/République : une étude de carrefour à feux est en cours.
- ouverture de la rue Mélina Mercouri.
- Jean Collet/Libération : un bureau d'études travaille sur un aménagement de la rue Jean Collet
- comptage en cours pour les rues Joseph Desbois, Jean Collet, chemin de Pommier, Château d'Eau.

Projets privés – Permis de construire délivrés

Carré Zen – rue Antoine Vacher.

Sweet City – Angle rue Antoine Vacher/rue de la République.

Sunny Park – Avenue de la Libération

Domaine d'Eurydice – Rue de la République

Jardins Saint Mathieu – Quartier Mathiolan

Environnement – Cadre de vie	
QUESTIONS	RÉPONSES
RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES	
Rue Molière, la collecte des ordures ménagères n'a pas eu lieu le jour de l'Ascension.	Les services communautaires ont été avisés de cet oubli.
RUE JOSEPH DESBOIS	
La rue va t-elle restée en sens unique ? Si oui, des trottoirs seront-ils réalisés ?	Une étude est en cours actuellement. Dans l'hypothèse où la rue resterait en sens unique, nous demanderons que des trottoirs soient réalisés.
CHEMIN DE POMMIER	
Le passage piétonnier à l'angle du chemin de Pommier et de la rue Joseph Desbois a besoin d'être nettoyé, des branches sont à couper.	Une demande a été adressée aux services techniques et du cadre de vie.
RUE JEAN JAURES	
Pourquoi avoir réalisé une bande cyclable entre Léa et République plutôt qu'une piste cyclable ?	A la hauteur du centre aquatique la voie est trop étroite pour permettre la réalisation d'une piste cyclable.
L'îlot situé à la hauteur du centre aquatique n'est pas très visible.	Nous demandons aux services communautaires une meilleure signalétique à ce niveau.
Mauvaise visibilité à la sortie du lotissement « Les Hermières » sur la rue Jean Jaurès.	Les végétaux gênant la visibilité seront taillés.
RUE MARCEL GIRARDIN	
Les branches d'arbres de la propriété située au n° 57 touchent les fils électriques.	Un courrier sera adressé au propriétaire.

SECURITE

QUESTIONS

RÉPONSES

RUE MARCEL GIRARDIN

Ne serait-il pas possible d'aménager cette rue de manière à ce que la vitesse soit réduite ?

Une étude va être demandée à la Communauté urbaine de Lyon.

En attendant, nous demandons aux services de police d'effectuer des contrôles sur cette voie.

Les voitures qui stationnent sur le trottoir vers la brasserie de la Jacquière gênent le passage des piétons et gênent la circulation.

De nombreuses verbalisations ont déjà été dressées. Les services de police continueront à verbaliser en cas de besoin.

RUE DU 8 MAI

L'angle du trottoir situé vers le passage à niveau de Léa est gênant pour les véhicules. Ne serait-il pas possible de l'arrondir ?

Une demande a été adressée aux services communautaires.

IMPASSE BEAUMARCHAIS

Des regroupements de jeunes laissent le fond de l'impasse Beaumarchais et le passage piétonnier débouchant rue Ampère dans un état déplorable. Un sentiment d'insécurité se fait sentir sur le secteur.

Concernant le nettoyage, nous demandons aux services techniques de faire le nécessaire et de veiller au suivi, ainsi que l'installation d'une poubelle côté Ampère.

S'agissant des nuisances causées par les regroupements, il ne faut pas hésiter à appeler la police en cas de besoin. Des consignes ont été données aux services de police pour accentuer leur présence dans le quartier.

DIVERS	
QUESTIONS	RÉPONSES
MAISON DE RETRAITE	
Où en est le projet de la maison de retraite ?	Le permis de construire a été signé, nous en sommes au stade des appels d'offres. Le délai de réalisation est 2011.

Le 7 juillet 2009